
amnesty international

CÔTE D'IVOIRE
PAROLES DE FEMMES
ET DE JEUNES FILLES,
VICTIMES OUBLIÉES DU CONFLIT



15 mars 2007
Index AI : AFR 31/002/2007

CÔTE D'IVOIRE

PAROLES DE FEMMES ET DE JEUNES FILLES, VICTIMES OUBLIÉES DU CONFLIT

Les entretiens suivants sont une sélection de témoignages recueillis par Amnesty International en 2005 et 2006 auprès de femmes ayant été victimes de viols et d'agressions sexuelles en Côte d'Ivoire dans le cadre de la crise politique et militaire qui secoue le pays depuis la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002.

Ces témoignages sont présentés ici dans le cadre de la campagne menée par Amnesty International afin que ces victimes aient accès à des soins médicaux, obtiennent justice et bénéficient d'un soutien social et économique plus important. Toutes les personnes interviewées ont donné leur accord pour que leurs récits soient publiés. Tous les détails qui pourraient permettre de les identifier ont été modifiés afin de protéger l'identité des femmes qui ont accepté de témoigner. Amnesty International publie simultanément un rapport intitulé *Côte d'Ivoire. Les femmes, victimes oubliées du conflit* (Index AI : AFR 31/001/2007) qui donne davantage d'informations sur les viols perpétrés par les forces de sécurité gouvernementales, les groupes d'opposition armés et les personnes qui soutiennent ces deux parties au conflit en Côte d'Ivoire ainsi que sur les graves difficultés que rencontrent les victimes de ces viols.

« Au moins 30 hommes m'ont violée ».

**Sylvie, une femme capturée dans l'ouest du pays
par un groupe d'opposition armé en avril 2003.**

« En avril 2003, les rebelles ont encerclé le village. Tout le monde a pris la fuite, je n'ai pas pu courir et j'ai été attrapée. Ils m'ont emmenée dans leur camp à Logoualé (450 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan). Il y avait au moins 40 rebelles. Certains d'entre eux parlaient anglais. Parmi la trentaine de prisonniers se trouvaient dix femmes. Des enfants étaient chargés de nous surveiller pour nous empêcher de nous évader. Le soir, les rebelles m'ont frappée, ils étaient sept à le faire. Ils m'ont ensuite tenu les mains et les pieds puis ils m'ont violée à tour de rôle. Au total, au moins 30 hommes m'ont violée.

Le lendemain, ils m'ont demandé de faire certaines tâches pour eux, ils m'ont demandé de leur faire à manger. Les autres femmes qui étaient dans le camp ont également été violées. Je les ai laissées derrière moi car, au bout de trois jours, les rebelles m'ont mise sur la route. Depuis ce jour, je crache du sang, ils m'avaient beaucoup frappée quand j'étais là-bas. J'ai des douleurs à l'utérus et au vagin. Je n'ai pas encore fait de test car j'ai peur qu'on découvre que j'ai contracté une maladie. »

*« J'ai mal partout surtout à l'utérus et au vagin...
J'ai régulièrement des pertes de mémoire. »*

**Véronique, capturée en novembre 2002 dans l'ouest du pays
par un groupe d'opposition armé.**

« À l'arrivée des rebelles à Man en novembre 2002, ils nous ont dit qu'ils n'allaient pas nous toucher et qu'ils étaient venus pour renverser le gouvernement. Certains portaient la tenue militaire et d'autres la tenue des dozos (chasseurs traditionnels). Cependant, quelque temps après, ils ont commencé à entrer dans nos maisons et ils prenaient les femmes de force. Un jour, avant la fin de l'année 2002, ils sont venus à cinq dans ma maison. Deux d'entre eux m'ont violée et deux autres ont violé ma petite sœur, âgée de 19 ans. Je ne l'ai plus revue depuis. Ils m'ont emmenée à Grand Gbapleu où il y avait au moins 200 rebelles.

Trente femmes dont des jeunes avaient été capturées par eux. Ils parlaient français et dioula ; leur français était un peu bizarre. Ils nous demandaient de leur préparer à manger et au cours de la préparation de leur repas, les autres femmes évoquaient les viols dont elles étaient l'objet. Certaines racontaient qu'elles étaient battues par eux quand elles refusaient de se soumettre. Quand ils ont su que les loyalistes [forces de sécurité gouvernementales] allaient venir, ils sont partis au front et les femmes ont pu se sauver. J'ai marché jusqu'à Bangolo (450 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan). De là, je suis allée à Duékoué, puis je suis arrivée à Abidjan. J'ai fait le test et l'échographie et cela m'a coûté 13 000 francs CFA (environ 20 euros). J'ai mal partout surtout à l'utérus et au vagin. Mes règles durent deux semaines. Le médecin a diagnostiqué que j'ai du sang coagulé et il a recommandé une opération qui coûte cher, autour de 250 000 francs CFA (environ 380 euros). J'ai régulièrement des pertes de mémoire. »

*« L'un d'entre eux m'appuyait sur la gorge pour m'empêcher de crier,
pendant qu'un étudiant me violait. »*

**Elisabeth, étudiante à l'université de Cocody violée par des membres
de la Fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire (FESCI) en juin 2005.**

« Le 23 juin 2005, je distribuais des tracts à l'université de Cocody à Abidjan pour commémorer l'anniversaire de la mort de Habib Dodo, un étudiant assassiné sur le campus de l'université. Puis, je suis allée attendre l'autobus pour rentrer chez moi. J'étais assise sur une brique devant l'arrêt du 85 quand j'ai été approchée par deux étudiants, membres de la Fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire (FESCI). Ils se sont présentés comme des membres de la FESCI, section Faculté des arts et des sciences techniques (FAST). Deux autres étudiants me surveillaient de loin, une camarade d'amphi était avec moi. Les deux étudiants m'ont demandé de les suivre car le général (terme désignant le responsable de la FESCI sur le campus universitaire) souhaitait m'auditionner. J'ai refusé. Ils m'ont répondu que je le ferais de gré ou de force. Je me suis sentie donc obligée de les suivre. Trois étudiants m'attendaient, ils ont appelé le général qui a demandé qu'on me conduise au siège vers les palmiers. Une escorte d'au moins dix étudiants m'accompagnait.

Ils m'ont posé des questions sur l'Association générale des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (AGEECI). J'ai refusé de répondre à leurs questions. Ils m'ont ensuite accusée de jouer avec le feu et m'ont dit qu'au lieu de distribuer des tracts j'aurais dû rester dans mon rôle de femme au foyer et chercher un mari. Ils ont déclaré que j'étais fichée et qu'ils avaient déjà mené des enquêtes sur moi et ils savaient où j'habitais. Ils ont dit qu'ils avaient le moyen de me faire parler.

Ils ont ensuite donné l'ordre de m'enfermer dans une salle, ils m'ont giflée et m'ont battue. L'un d'eux a dit que le travail allait être propre. Six garçons se trouvaient dans une salle et ils ont invité ceux qui ne pouvaient pas à quitter la salle. Deux étudiants sont partis et quatre sont restés. Dans la salle, il y avait des taches de sang sur le sol et ils ont déclaré que c'était le sang d'un de leurs camarades et qu'ils étaient formés pour tuer. L'un d'entre eux m'a fauchée et je suis tombée. J'essayais de me débattre et en luttant avec moi, les lunettes d'un étudiant sont tombées et les verres se sont cassés. Il était furieux. Ils m'ont mise une bâche sur le visage. L'un d'entre eux m'appuyait sur la gorge pour m'empêcher de crier, pendant qu'un étudiant me violait. Les autres me tenaient par les pieds et les mains et me tripotaient. Bien que mon visage était couvert, je comprenais que les étudiants entraient et sortaient.

Au bout d'un moment, leur chef a demandé d'arrêter et ils m'ont dit de partir. J'ai compris plus tard qu'une amie qui m'avait vue avait été prévenir l'ONUCI qui a donné l'alerte. Ils m'ont accompagnée jusqu'à l'arrêt d'autobus, je voulais prendre un « bacca » [petit véhicule de 12 places] mais les deux accompagnateurs ont déclaré que le général avait exigé que je prenne l'autobus. Je ne suis pas rentrée chez moi car durant mon interrogatoire, ils avaient dit qu'ils connaissaient tout sur moi et qu'ils savaient où j'habitais. Je suis donc allée chez une amie. »

« Ses amis ont discuté avec lui et lui ont fait comprendre que j'étais trop vieille.

Il a insisté pour me violer »

**Mireille, âgée de 58 ans, violée en octobre 2002
dans l'ouest du pays par des éléments d'un groupe d'opposition armé.**

« La guerre m'a trouvée au village en octobre 2002. Quand j'ai entendu les bruits de tirs, chacun se cherchait et je suis entrée en brousse. Je suis vieille, je n'ai pas pu courir comme les autres et je suis tombée. Les rebelles sont venus vers moi. Un d'entre eux voulait me violer. Ses amis ont discuté avec lui et lui ont fait comprendre que j'étais trop vieille. Il a insisté pour me violer et il a dit qu'il le ferait. Il m'a jetée par terre, il a déchiré mes vêtements, ses deux amis me tenaient les mains et le troisième m'a violée, ils m'ont ensuite abandonnée. Je suis restée couchée toute la nuit dans la brousse et le lendemain j'ai entendu une voiture. C'était la Croix-Rouge et les occupants du véhicule m'ont dit de ne pas avoir peur. »

« *Je ne veux plus vivre à Alépé, j'ai quitté l'établissement scolaire que je fréquentais.* »

**Catherine, lycéenne violée par un membre des forces de sécurité
à Abidjan en mars 2006.**

« *Le dimanche 5 mars 2006, je suis sortie avec des camarades. Nous sommes entrés dans un maquis [petit restaurant] et vers 22 heures au moment de notre départ, des éléments du CECOS¹ qui se trouvaient au même endroit m'ont invitée à leur table. Ils m'ont donné du whisky à boire. Plus tard, une de mes amies qui passait par là m'a rejointe et, aux environs de minuit, elle m'a suggéré de partir et de passer la nuit chez elle. Des éléments du CECOS nous ont suivies. Ils ont frappé à la porte, ils m'ont demandé de les rejoindre et ont menacé de faire du bruit et qu'ils casseraient tout si je ne n'obéissais pas. La mère de mon amie qui voulait éviter des difficultés avec son voisinage m'a conseillé de sortir pour les rejoindre. Un des éléments du CECOS m'a demandé de passer la nuit avec lui. Je lui ai dit que j'étais fatiguée et il ne voulait rien entendre. Il m'a brutalisée et a défait mon pantalon. Je crois que j'ai perdu connaissance. Après le départ du CECOS, les frères de mon amie sont venus me trouver et m'ont emmenée à l'hôpital où j'ai appris que j'avais été violée.* »

Mon oncle a déposé plainte auprès du tribunal militaire et j'ai été entendue par le commandant d'une brigade. Je ne veux plus vivre à Alépé, j'ai quitté l'établissement scolaire que je fréquentais. »

« *Il me considérait comme sa propriété* »

**Constance, enlevée dans son village à l'ouest du pays
par un groupe d'opposition armé.**

« *Les rebelles étaient déjà dans notre village avant décembre 2002. En février 2003, ma sœur et moi avons été surprises sur la route, connue sous le nom du château, quand nous revenions de chez notre grande mère maternelle vers 17 heures. Les rebelles se sont adressés à nous en anglais et nous ont demandé de monter dans leur véhicule. Nous avons refusé et ils sont devenus menaçants. Ma sœur et moi étions debout côte à côte. L'un d'eux a tiré une balle entre nous pour nous faire peur et un autre a tiré des rafales en l'air. Ils ont menacé de nous tuer si nous refusions de monter dans leur véhicule. Sous la menace, nous sommes donc montés dans le véhicule et ils nous ont emmenées à Danané (600 kilomètres à l'ouest d'Abidjan) dans une grande maison. Il y avait plusieurs chambres. Les rebelles étaient au nombre de 50. Certains parlaient anglais, d'autres yacouba, guéré et dioula. Il y avait également des jeunes Ivoiriens parmi eux. Ces jeunes Ivoiriens étaient chargés de surveiller les femmes et les jeunes filles. Nous étions au nombre de 15. Ceux qui nous avaient emmenées sont repartis à Logoualé et ils sont revenus quelque temps plus tard. Nous étions chargées de puiser de l'eau, de chercher du bois et de leur préparer à manger. Des menaces régulières pesaient sur nous.*

¹ Acronyme de Centre de commandement des opérations de sécurité, une unité qui regroupe des forces de police et de gendarmerie.

Un de ceux qui m'avaient enlevée, un Libérien, est venu dans la chambre où je me trouvais. Il m'a demandé d'enlever mes vêtements. J'ai refusé. Il m'a donnée deux gifles et m'a jetée à terre. Il a mis un couteau sous ma gorge et de l'autre main, il tenait un revolver et me menaçait. Il m'a frappée à l'aide de la crosse de son arme. Il a enlevé ses vêtements et m'a violée trois fois, il me considérait comme sa propriété. Au bout de deux semaines, ils nous ont envoyées faire le marché à Man (500 kilomètres au nord ouest d'Abidjan) et nous en avons profité pour prendre la fuite. »

« J'ai fait le test et j'ai découvert que je suis séropositive. »

**Nadine, capturée fin 2002 ou début 2003 dans l'ouest du pays
par des membres d'un groupe d'opposition armé.**

Atteinte du sida, elle est décédée des suites de sa maladie en octobre 2006.

« Ma famille n'a pas de moyens. Elle m'a donc envoyée chez la sœur de ma mère au village de Goho (département de Bangolo) pour apprendre la couture. La guerre m'a surprise là-bas et j'ai fui. Les rebelles m'ont rattrapée et ils m'ont emmenée dans leur camp. Ils étaient au moins dix dans la maison qu'ils occupaient et il y avait également sept captives. Ils m'ont frappée pour que j'accepte. Ils me tenaient les mains et les pieds pendant qu'un autre me violait. Celui qui me violait parlait anglais. Pendant toute une semaine, j'ai subi toutes sortes de brimades. Au bout d'une semaine, l'un des rebelles a trouvé que j'étais trop petite. Il m'a déposée en ville, j'ai laissé les autres filles derrière moi. J'ai fait le test et j'ai découvert que j'étais séropositive. On m'a donné des médicaments. Tout mon corps me fait mal. Je perds du sang régulièrement, j'ai mal au vagin et à l'utérus. Depuis ces viols, je n'ai plus de règles. J'ai perdu beaucoup de kilos, je suis devenue très maigre. »

« Ils faisaient tout ce qu'ils voulaient avec nous. »

**Isabelle, capturée en avril 2003 et emmenée dans
un camp par un groupe d'opposition armé.**

« À l'arrivée des rebelles dans notre village de Babli (département de Bangolo) en avril 2003, nous avons pris la fuite. Nos maris avaient fui et nous avaient abandonnées avec les enfants. Nous sommes allés nous regrouper dans un campement et je me suis retrouvée avec quatre autres femmes. Les rebelles sont venus nous retrouver dans le campement et nous ont contraintes de les suivre. Ils avaient pillé beaucoup de choses. Les enfants et les femmes étaient utilisés comme porteurs. Quand nous sommes arrivés dans leur camp, ils ont déclaré que nous étions à eux. D'autres femmes se trouvaient également chez eux. Ils parlaient plusieurs langues dont le lobbé, le yacouba, le moré et le français. Ils nous ont demandé de leur préparer à manger. Il était difficile de résister, ils faisaient tout ce qu'ils voulaient avec nous. Quand les femmes refusaient de coucher avec eux, des renforts venaient pour les soutenir et nous menaçaient. Deux rebelles nous tenaient les mains et deux autres les pieds et un cinquième nous violait. Ils le faisaient à tour de rôle, parfois ils s'asseyaient sur nos mains et nos pieds et un autre nous violait. Ils nous frappaient également et nous giflaient.

Au bout de quelque temps, ils sont partis au front et nous en avons profité pour prendre la fuite. Je n'ai pas encore fait de test, j'ai des douleurs au ventre, mes règles viennent régulièrement mais elles sont noires. Avant elles étaient d'une autre couleur. J'éprouve beaucoup de difficultés [à uriner]. Quand j'y parviens, j'ai des brûlures atroces. J'ai également des vertiges et des douleurs à la poitrine. »

*« Il m'a dit que je n'avais pas le choix :
ou coucher avec plusieurs détenus ou rester avec lui. »*

**Fatou, de nationalité malienne violée par un membre
des forces de sécurité gouvernementales en mai 2005 à un poste de contrôle**

« Quand je suis arrivée à Duékoué (450 kilomètres au nord ouest d'Abidjan) en mai 2005, j'hésitais avant de présenter mes pièces d'identité car des amis m'avaient mise en garde contre des brimades proférées par les forces de sécurité quand on était étranger. Un militaire m'a demandé mes papiers et je lui ai répondu que je n'en avais pas. Il m'a demandé de l'accompagner avec mes bagages. Il m'a fouillée et il a retrouvé mes papiers. Il m'a insultée et menacée. Celui qui m'a fouillée porte le nom de X et il a mis ses deux doigts dans mon sexe. Il les a ensuite essayés sur mon corps. Il est reparti.

Le chauffeur qui m'attendait a demandé pardon pour moi. J'ai également demandé pardon mais les militaires ne voulaient rien entendre. X est revenu et il m'a demandé de coucher avec lui. Je lui ai dit que je ne pouvais pas et il a menacé de m'enfermer avec plusieurs détenus qui ne se gêneraient pas pour coucher avec moi. Il m'a dit que je n'avais pas le choix : ou coucher avec plusieurs détenus ou rester avec lui. Il m'a entraînée dans une voiture et il m'a conduite dans un autre endroit. Il m'a demandé de me laver puis il est revenu et m'a demandé de coucher avec lui. Je lui ai demandé pardon. Il m'a jetée par terre et il m'a violée. Il a mis ensuite ses deux doigts dans mon sexe. Il m'a demandé de remonter dans la voiture et, en route. Il m'a demandé de lui faire une fellation. Il m'a frappée pour que je le fasse. Il m'a descendue de la voiture, il m'a frappée, il m'a déshabillée et m'a sodomisée.

Il était tard, vers 23 heures, je n'avais pas d'endroit pour dormir. Il m'a dit qu'il était marié et qu'il ne pouvait pas me garder chez lui. Il m'a emmenée dans un hôtel où j'ai passé la nuit. Le lendemain, les hôteliers m'ont réclamé de payer la note. Je leur ai dit que je n'avais pas d'argent, alors ils m'ont mise à la porte et ont saisi mes bagages. Je suis sortie. J'ai vu un représentant des Maliens en Côte d'Ivoire et il m'a emmenée au commissariat de police pour porter plainte. »

*« Laisse-toi baiser, chienne,
c'est vos hommes qui tuent nos parents, vous allez voir tous... »*

**Mary, réfugiée libérienne violée
par des forces de sécurité gouvernementales à Abidjan en octobre 2002.**

« C'était le 27 octobre 2002, aux environs de 18 heures. Des hommes en tenue sont venus à bord de deux cargos et se sont mis à fouiller toutes les baraques. Deux d'entre eux se sont dirigés vers moi, me demandant de leur présenter ma pièce d'identité. Prise de peur, j'ai hésité un moment et je suis entrée dans ma chambre pour leur présenter cette pièce. Sur ce, le plus grand des deux gendarmes - ce sont des gendarmes parce qu'ils portaient des tenues de gendarmes et des bérets rouges - m'a poussé sur mon lit et m'a demandé de me déshabiller en me tenant en respect avec sa kalachnikov.

Comme je cherchais à me débattre, le gendarme m'a dit : 'Laisse-toi baiser, chienne, c'est vos hommes qui tuent nos parents, vous allez voir tous... '. Je me suis laissée faire, impuissante et quelques instants après, ce dernier s'est fait relayer en disant à l'un de ses collègues : 'C'est à toi... '. Les deux collègues ont successivement abusé de moi en ricanant.

Quand ils ont fini leur sale besogne, je me suis enfermée espérant que je pourrai m'échapper. Pendant qu'ils fouillaient les baraques de mes voisins majoritairement burkinabés, j'ai pris un baluchon et j'ai tenté de m'échapper par l'arrière-cour. Mais manque de chance, j'ai été aperçue par un groupe de gendarmes qui frappaient deux jeunes Burkinabés qui n'avaient rien à leur donner.

Quand ils m'ont vue, ils m'ont demandé où j'allais ; je leur ai répondu que j'allais chez une compatriote. Celui qui tenait la lanterne, m'a prise par les cheveux. J'avais de longues nattes, et il m'a traînée ainsi jusque dans ma chambre en me disant : 'Couche-toi vite !'. Il a tiré mon pagne et déchiré mon corsage ; quand j'ai voulu résister en m'agrippant au lit, il s'est jeté sur moi en me prenant par derrière. Il m'a sodomisée à plusieurs reprises. J'ai pleuré de toutes les larmes de mon corps. J'ai poussé des cris afin que ses collègues sachent que je suis en danger. Mais c'était mal connaître ces gens-là. Attiré par les bruits, un autre, très jeune celui-là, s'est mis à la tâche en me prenant aussi par derrière. Ils éprouvaient du plaisir à me voir souffrir ainsi.

J'ai eu mon salut grâce à l'intervention d'un des leurs qui leur a demandé d'embarquer parce que les cargos étaient pleins de raflés et qu'il fallait qu'ils s'en aillent.

Je suis restée là, terrorisée, impuissante, ne sachant pas où aller. »